

Réf: Dossier 203574

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIANE SANOUSSI TRANSPORT » en abrégé «
DST »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
ANONO A COTE DU RESTAURANT BAR FLAMBEAU, Lot
1089, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIANE SANOUSSI TRANSPORT »

en abrégé « DST »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
ANONO A COTE DU RESTAURANT BAR FLAMBEAU, Lot
1089, Ilot 10

Dirigeant(s) M DIANE SANOUSSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03920 du 29/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27480/GTCA/RC/2023 du 29/04/2023

